

La vitalité ethno-linguistique d'une communauté en contexte minoritaire, selon une future enseignante

LE CONTEXTE DÉMOLINGUISTIQUE DU MANITOBA

par Suzanne Beaumont

Le 27 juillet 1993, le gouvernement du Manitoba a adopté la loi modifiant la Loi sur les écoles publiques et a accordé ainsi aux Franco-Manitobains le droit de gérer leurs écoles. Les attentes de la communauté francophone à l'égard de ses écoles sont alors très claires : outre donner une éducation de qualité à l'élève, elles doivent aussi lui fournir un climat d'apprentissage qui favorise son cheminement culturel et qui cultive son sentiment d'appartenance à une communauté francophone. Cet engagement relativement à la francophonie est d'autant plus important que le contexte social nuit à l'essor de la langue française au Manitoba.

En effet, les tendances démographiques de la communauté franco-manitobaine sont alarmantes. Depuis 1971, le nombre absolu de francophones est en déclin et la proportion de francophones dans la population totale diminue. De même, le taux de transfert linguistique s'accroît et la proportion de francophones ayant le français comme langue d'usage diminue (Théberge 1998 : 4).

Quelques facteurs expliquent cette situation fort préoccupante, notamment l'accès limité aux services et aux activités en français. Un autre facteur, beaucoup plus significatif, est celui de l'exogamie. Le nombre de couples linguistiquement mixtes ne cesse de s'accroître (Théberge 1998 : 5). Ainsi, le taux d'exogamie dépasse maintenant 50 p. 100. De plus, 58 p. 100 des ayants droit sont issus de mariages exogames (Théberge 1998 : 5). Selon une recherche préparée par la Commission nationale des parents francophones en 1994, seulement 17 p. 100 des enfants âgés de 0 à 4 ans qui sont des enfants d'ayants droit à l'école francophone parlent en français à la maison lorsqu'un seul des parents est francophone, tandis que 92 p. 100 de ces enfants parlent en français lorsque les deux parents utilisent le français à la maison (Théberge 1998 : 5). Bref, la majorité des enfants de couples endogames sont élevés en français, tandis que ceux de couples exogames ne le sont pas.

En ce qui a trait aux enfants d'âge scolaire, la tendance se poursuit. Au total, 85 p. 100 des enfants d'ayants droit âgés de 5 à 17 ans utilisent le français à la maison lorsque les deux parents sont francophones, alors que le nombre diminue à 11 p. 100 lorsqu'il y a seulement un parent qui parle le français. Le taux d'anglicisation atteint présentement 90 p. 100 dans certaines provinces francophones hors Québec (Théberge 1998 : 5).

De fait, les écoles franco-manitobaines sont dans une situation sociolinguistique particulière. La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), qui regroupe les écoles franco-manitobaines et qui a célébré son dixième anniversaire à l'automne 2004, accueille plusieurs enfants de foyers où la langue française n'est pas toujours présente, ce qui peut nuire au développement d'habiletés langagières dans cette langue. Souvent, les habiletés langagières de ces enfants ne répondent pas aux exigences linguistiques des écoles de langue française. Le rôle de l'école dans le développement de la langue et de la culture francophone chez l'élève est donc crucial. En travaillant les aspects linguistiques, cognitifs, affectifs et comportementaux du développement langagier, les écoles s'assurent que les compétences linguistiques et l'appartenance culturelle ne s'appauvrissent pas sous l'influence de la langue majoritaire (Éducation et formation professionnelle Manitoba 1999 : 19). En effet, l'épanouissement linguistique et culturel dépend d'un partenariat entre l'école franco-manitobaine, la famille et la communauté, dans lequel chacun travaille au développement de la langue française comme outil de communication, d'apprentissage et de pensée, mais aussi comme vecteur de construction culturelle et linguistique.

Consciente de cette réalité et de son devoir légal, la DSFM a mis sur pied un programme flexible pour les élèves dont les compétences langagières ne répondaient pas à la programmation en français. La Phase d'accueil est un programme transitoire dont l'objet est de

faciliter l'intégration de l'élève dans l'école de langue française et de l'appuyer dans ses progrès linguistiques. Elle concerne les besoins distincts de cette population scolaire et favorise l'utilisation active de la langue française. Ce soutien supplémentaire permet d'aider les élèves admissibles à développer les compétences langagières et à cultiver le sentiment d'appartenance à la culture francophone, ce qui leur permettra de s'épanouir en tant qu'apprenants francophones à vie.

La construction d'une identité francophone positive

Au Manitoba, à une époque où la société est en perpétuelle mutation, il est très difficile de définir une notion aussi complexe que celle de la culture. Pourtant, elle occupe une place importante en milieu scolaire et est une partie intégrante de l'enseignement. L'école doit d'abord dispenser une éducation de qualité qui permettra à l'élève de s'épanouir en tant qu'apprenant autonome à vie. De même, les notions de langue, de culture et de communauté sont au cœur même de son apprentissage et ne peuvent pas en être dissociées : la langue a une dimension sociale où se retrouvent les valeurs et les pratiques collectives.

En effet, la langue est l'outil privilégié d'expression et de communication chez l'humain qui lui permet de s'exprimer et d'établir des rapports avec ses semblables (Villepontoux 1992 : 11). Sa maîtrise est essentielle à l'intégration socioculturelle puisqu'elle reflète les acquis culturels d'une population (Allard 1994 : 44). Toutefois, ces habiletés langagières, orales et écrites, ne constituent pas une transcription d'idées préexistantes (Chabanne et Bucheton 2002 : 1), mais elles contribuent plutôt à la construction des savoirs et de l'identité de la personne. La langue est donc une faculté sociale de nature, de structure et d'acquisition fort complexe. Si complexe que l'on ne peut que s'étonner devant la rapidité, l'aisance et la maîtrise avec laquelle un enfant assimile sa langue maternelle, tandis que certains adultes éprouvent tant de difficultés à apprendre une langue seconde.

De ce fait, l'école, à l'instar de l'enseignant, doit fournir à l'élève les occasions d'apprentissage qui favoriseront son cheminement culturel et qui l'aideront à construire son identité personnelle et linguistique. Les expériences vécues en famille et en société revêtiront ainsi un sens plus marqué. Or, le rôle d'enseignant en milieu minoritaire quant à l'acquisition et au développement de la langue française et de la culture francophone est crucial. Dans les lignes qui suivent, je verrai tout d'abord à mieux circonscrire cette notion de culture, pour explorer ensuite ce que la culture veut dire pour moi et pour préciser enfin mon rôle dans cette construction culturelle et linguistique.

La culture

Selon le *Dictionnaire actuel de l'éducation* (Legendre 1993 : 286), la culture est :

[...] une expression de la vie sociale; l'ensemble des phénomènes sociaux propres à une communauté ou à une société humaine; l'ensemble des manières de voir, de sentir, de percevoir, de penser, de s'exprimer et de réagir; [l']ensemble des modes de vie, des croyances, des connaissances, des réalisations, des us et coutumes, des traditions, des institutions, des normes, des valeurs, des mœurs, des loisirs et des aspirations qui distinguent les membres d'une collectivité et qui cimentent son unité à une époque.

La culture est donc une réalité individuelle (Péloquin 1987 : 60) conditionnée par le contexte sociohistorique. J'apprécie beaucoup l'aspect dynamique de cette définition. À mon avis, la culture est quelque chose qui se vit, qui se construit et qui fait partie de notre être. Elle n'est pas nécessairement apprise de manière explicite puisque beaucoup de ses éléments, tels que la façon de penser et de percevoir, sont tacites. De plus, en tant que future enseignante de français, je souscris à cette définition puisqu'elle accorde beaucoup d'importance à la langue. Selon moi, la langue est beaucoup plus qu'un outil de communication. Elle reflète la réalité culturelle et assure la construction des identités collectives (Péloquin 1987 : 60). De même, la langue est un « mode privilégié d'accès à la culture » (Péloquin 1987 : 63) puisque c'est dans « la

puissance de ses images et de ses mots » et « dans le règne des symboles et des signes » que réside la culture. La culture est donc une construction active, façonnée selon nos connaissances et nos expériences de vie et exprimée dans le langage (Péloquin 1987 : 63). Et c'est en acquérant cette langue, en se l'appropriant par une recreation interne, que nous devenons le membre d'une communauté, d'une culture et d'une société (Péloquin 1987 : 63).

En outre, la dimension communautaire de la culture est, pour moi, un élément très important. La vitalité culturelle est assurée par une prise de conscience commune qui suscitera de ce fait un engagement collectif envers le maintien et l'épanouissement de cette communauté (Fédération nationale des conseillers et conseillers scolaires francophones 2003 : 48). Ainsi, l'existence d'une culture, voire d'une communauté, puisque les deux sont intimement liées, est assurée par la mise en place de programmes, de services et d'institutions qui donnent à ses adeptes le goût de vivre leur culture ou qui permettent aux autres membres de la société de se familiariser avec elle. Le développement de la langue s'avère donc essentiel au développement d'une culture. À mon avis, dans une société aussi diverse que la nôtre, c'est la langue qui réunit les francophones au Manitoba. Par conséquent, l'école, le foyer et la communauté francophones ont tous un rôle à jouer pour que l'élève en milieu minoritaire développe une identité personnelle, linguistique et culturelle.

Toutefois, il faut d'abord reconnaître que la langue française en milieu minoritaire est très vulnérable. Dans un tel milieu, l'obtention de la gestion scolaire représente un acquis important pour les francophones (Théberge 1998 : 3). Depuis 1994, la DSFM gère les écoles de langue française et a un rôle unique : le développement de la langue et de la culture dans ses écoles. Les défis et les enjeux de l'intervention pédagogique en milieu minoritaire sont nombreux. En effet, la francisation est une réalité incontournable au Manitoba et elle exige des moyens d'action concrets (Conseil des ministres de l'Éducation 2003). L'enfant qui vit dans un milieu où la langue anglaise domine risque d'affaiblir sa compé-

tence en langue française si des efforts conscients ne sont pas faits pour maintenir une forte vitalité ethnolinguistique. Le soutien de la famille, de l'école et de la communauté se révèle donc crucial pour faire contrepoids à la dominance anglaise : « Autrement dit, plus les trois milieux seront efficaces, constants et complémentaires dans leur soutien du développement de la langue, plus la vitalité linguistique de langue française chez ces enfants sera grande. » (FNCCSF 2003 : 139). La famille et l'école du groupe minoritaire doivent contrebalancer l'effet assimilateur du groupe majoritaire. Le rôle de l'école est donc fondamental.

Quant à mon rôle en tant que future enseignante en milieu minoritaire, je crois avoir la responsabilité de favoriser l'utilisation active de la langue française par mes élèves et de les engager dans un processus de construction identitaire de façon qu'ils puissent s'approprier leur langue et leur communauté francophone. Ainsi, ils seront portés à valoriser le français dans son statut de langue première. Par ailleurs, la vitalité ethnolinguistique d'une communauté en milieu minoritaire dépend de l'image que se font les jeunes de la langue française et de la francophonie en dehors du contexte scolaire. En effet, l'avenir des francophones hors Québec en dépend.

Ma culture

Pour ma part, je choisis quotidiennement, par ma façon d'agir, de penser et de m'exprimer, de vivre ma culture. Je crois fermement que « la culture se vit dans tout, partout et en tout temps » (FNCCSF 2003 : 139). Peu importe mon rôle, en tant que mère de famille, étudiante, sœur ou amie, je vis ma francophonie. Pour moi, être franco-manitobaine signifie prendre un engagement envers ma communauté. Ainsi, je fais l'effort conscient d'en être membre. J'étudie et je travaille en français. J'élève mon fils en français et il fréquente une école francophone. Comme famille, nous participons à des productions et à des célébrations culturelles francophones et nous profitons des services communautaires offerts en français. Pour nous, la langue française – comme la réalité culturelle qu'elle reflète – est une langue de tous les jours qui nous permet de nous exprimer dans notre vie sociale.

Vivre sa culture se confirme par des actes concrets qui sont actualisés dans des habitudes quotidiennes et qui se centrent justement sur la langue. Par exemple, lorsque j'écoute la radio dans ma voiture, je choisis un poste francophone. Lorsqu'un francophone me parle en anglais, je lui réponds en français. Lorsque je vais acheter du lait au dépanneur, je parle au caissier en français. J'écris mes chèques en français. Je réponds « Allô! » au téléphone (et non « Hi » ou « Hello »). Je prononce la rue « Notre-Dame » (et non « *Noter Dame* ») ou Des Meurons (et non « *Dez Meuronz* »). Le message enregistré sur ma boîte vocale est bilingue. Je remplis ma déclaration de revenus sur un formulaire rédigé en français. Bref, autant de gestes, de référents culturels, qui se retrouvent dans tous les aspects de ma vie et qui renvoient aux associations, aux valeurs et à l'image établies avec la langue française (Conseil des ministres de l'Éducation 2003). Ces actes, simples en apparence, me permettent ainsi d'élaborer mon répertoire personnel de ce que représente le fait d'être francophone en contexte minoritaire et contribuent alors à ma construction culturelle et identitaire.

Il me paraît difficile d'être francophone quand toutes les influences sont majoritairement en anglais. En effet, la francophonie dans un milieu minoritaire repose sur les choix que fait un individu pour refléter son engagement envers sa langue et sa communauté. De même, je crois avoir la responsabilité, comme parent, future enseignante et membre de la communauté franco-manitobaine, de prendre conscience de mon héritage culturel, de cultiver mon appartenance culturelle et linguistique ainsi que de vivre ma francophonie pour être en mesure de partager ma fierté culturelle et linguistique avec mon fils, mais aussi avec mes futurs élèves afin qu'ils y découvrent un sens personnel. Je souhaite pour eux qu'ils demeurent des francophones à vie et qu'ils prennent en main leur développement culturel et linguistique afin de pouvoir transmettre ce « bagage » à la génération suivante. Ce cette façon, je m'acquiesce d'un des rôles d'une enseignante en contexte minoritaire, soit celui de conscientiser les membres de la vitalité de la communauté en vue d'en assurer l'épanouissement identitaire.

Ma culture? Ta culture? Quelle culture?

Étant donné que l'enseignant est l'adulte principal dans la vie de ses élèves, mis à part leurs parents, il est important que je sois cohérente dans mon message quant à l'importance de la langue et de la culture francophone. Il sera donc primordial pour moi de vivre en français si je veux que mes élèves le fassent aussi. Comment exiger que l'on parle en français dans ma salle de classe si moi-même je discute en anglais avec mes collègues?

En créant un environnement favorable à l'utilisation de la langue française dans divers contextes, je cultive le besoin de communiquer en français chez mes élèves. Ce faisant, je favorise le développement d'une pratique courante et naturelle du français tout en privilégiant des activités qui permettent à mes élèves de développer leurs habiletés de communication orale et écrite en français et d'accroître leur confiance personnelle (Éducation et formation professionnelle Manitoba 1999 : 10). En effet, des situations d'apprentissage authentiques et significatives sont déterminantes quant à l'image de la langue et à l'établissement d'un rapport positif au français. Il est donc de première importance que je puisse développer le goût de communiquer en français chez mes élèves, en espérant accroître l'utilisation de la langue française en contexte scolaire, mais aussi à l'extérieur de l'école.

J'ai aussi la responsabilité de mettre à la disposition de mes élèves des ressources telles que des périodiques, des journaux, des bandes dessinées, de la musique, des pièces de théâtre et des vidéos, afin de développer chez eux une valorisation de la culture francophone et de créer des référents culturels. La présence de stimuli visuels en français sur les murs et les babillards de ma salle de classe et de l'école est aussi très importante pour moi. Bref, je cultive l'interaction sociale nécessaire pour que les jeunes s'approprient la langue, se familiarisent avec son fonctionnement et construisent leurs capacités langagières. Je les accompagne donc dans leur enrichissement linguistique et leur construction identitaire.

De plus, l'apprentissage de la langue nécessite un contexte social authentique et significatif, ce qui permet aux élèves d'établir des liens avec leurs connaissances et leurs expériences antérieures. À mon avis, ils doivent percevoir que la francophonie est beaucoup plus que la langue française : c'est une manière de penser, de vivre et d'agir. C'est aussi une façon d'établir un rapport avec le monde. Il faut le dire, cette culture ne se limite pas au simple folklore, mais elle est plutôt une francophonie moderne qui se vit. Comme enseignante, je dois donc favoriser l'ouverture sur le français dans le monde de l'art mais aussi dans la vie quotidienne et dans l'actualité. Le français est à la télévision, à la radio, dans les bandes dessinées et au cinéma. Selon moi, il faut que les élèves puissent voir que la vie « normale » se déroule en français; on doit développer chez eux un vocabulaire actif et utile qui leur servira dans des situations de tous les jours. De même, les élèves doivent pouvoir employer le français dans différents contextes, autres que celui de l'école. Sinon, je crois qu'ils n'en verront pas l'utilité dans leur entourage majoritairement anglophone. Comme le dit Péroquin (1985 : 10) :

[...] la vitalité ou le déclin d'une langue dominée correspond directement aux attitudes adoptées à son égard par sa communauté linguistique. Si la pratique de la langue dominée est perçue comme utile ou valorisante, son maintien est facilité, sinon garanti, malgré son caractère facultatif dans la société dominante. Au contraire, si la langue dominée est considérée comme un outil linguistique archaïque ou stigmatisant, le nombre de ses locuteurs diminuera facilement.

Ainsi, les élèves doivent pouvoir découvrir le français comme langue sociale et non seulement comme langue scolaire. Sinon, la langue demeure à l'école et ne se reproduit pas de génération en génération. Donc, je dois veiller à l'élargissement du répertoire linguistique et culturel de mes élèves. Les jeunes doivent être en mesure d'associer la culture francophone à la modernité et de la relier à des expériences significatives et valorisantes. Il convient d'éviter de trop encadrer la culture francophone dans le milieu scolaire.

Si les élèves ne font qu'étudier la culture et les artistes francophones, ils associeront le français avec l'école, l'ennui et les devoirs, tandis que l'anglais sera toujours lié au plaisir et au divertissement. Je crois donc qu'il est crucial que les élèves puissent apprendre et travailler en français, mais ils doivent pouvoir s'amuser et se divertir en français également.

En tant qu'enseignante, je dois aussi participer à des activités offertes par la communauté francophone et accueillir dans ma classe des invités appartenant à cette communauté, afin de rendre la culture francophone accessible à mes élèves. Ainsi, je peux exploiter les programmes et les services en français qui sont à ma disposition pour promouvoir l'appartenance culturelle et linguistique chez mes élèves des écoles francophones.

En somme, la langue française et la culture francophone au Manitoba se trouvent dans une situation précaire. Dans un contexte minoritaire, le français n'est pas toujours présent dans la vie de l'élève à l'extérieur de l'école (Éducation et formation professionnelle Manitoba 1999 : 19). Assurément, l'élève exposé au quotidien à la langue dominante peut en subir l'influence. Celui qui vit dans un milieu où la langue anglaise domine risque évidemment d'affaiblir sa compétence en langue française si des efforts conscients ne sont pas faits pour maintenir une forte vitalité linguistique et culturelle. Afin de mieux m'acquitter de mes responsabilités en tant que « passeur culturel », je dois être en

mesure de définir la notion complexe de la culture, de préciser ma culture personnelle et d'élaborer des stratégies qui me permettront d'intégrer l'aspect culturel et langagier à mon enseignement et qui refléteront les centres d'intérêt et les valeurs de la communauté francophone dans laquelle je vis. Aussi, en m'interrogeant sur mes pratiques pédagogiques en français, je m'approprie mon rôle de future enseignante en milieu minoritaire. Je serai donc capable de répondre aux besoins de la population scolaire de mon milieu. Or, en vivant ma culture francophone, j'actualise mon engagement envers ma communauté. Je sers ainsi de modèle à mes élèves et je les aide à s'engager dans le processus de construction culturelle et identitaire qui leur permettra de vivre, de travailler et de se divertir en français. Ils réaliseront ainsi leur plein potentiel comme apprenants francophones à vie qui sont fiers de leur appartenance culturelle et linguistique.

Et qu'en est-il de l'école dans la vitalité ethno-linguistique d'une communauté en milieu minoritaire? L'apprentissage en milieu scolaire veut justement développer ce potentiel chez chacun de ses élèves. C'est en cultivant ces qualités que l'école contribue à la formation des jeunes capables d'assurer la grande vitalité d'une communauté francophone hors Québec.

M^{me} Suzanne Beaumont est professeure à la Faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface, à Winnipeg.

Références bibliographiques

- ALLARD, S. « L'encadrement langagier au préscolaire : une intervention en situation bilingue et bidialectale », *Éducation et francophonie*, vol. 22, n° 3, décembre 1994, p. 44-69.
- CHABANNE, J.-C. et D. BUCHETON. *Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.
- CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION. *Trousse de formation en francisation*, 2003, CD-ROM en ligne à www.cmec.ca/else/francisation
- ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *La phase d'accueil pour les écoles franco-manitobaines*, Winnipeg, Bureau de l'éducation française, 1999.
- FÉDÉRATION NATIONALE DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS SCOLAIRES FRANCOPHONES (FNCCSF). *Tu peux compter sur moi – Guide à l'intention du parent pour l'accompagnement de l'enfant dans son éducation en français langue première*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2003.
- LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e édition, Montréal, Guérin, 1993.
- PÉLOQUIN, L. « Les dimensions culturelles de l'enseignement du français », *Association des amis de Sèvres*, Paris, Centre international d'études pédagogiques, 1985, p. 10-51.
- PÉLOQUIN, L. « Construction et dynamique de l'identité culturelle », *Association des amis de Sèvres*, Paris, Centre international d'études pédagogiques, 1987, p. 22-62.
- THÉBERGE, R. *Évaluation de la phase d'accueil*, Winnipeg, Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface, 1998.
- VILLEPONToux, L. *Apprendre le langage à l'école – La construction de la pensée chez l'enfant*, Paris, Éditions Privat, 1992.